

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

Conseil d'établissement 2016-2017

Aux membres du Conseil d'établissement

CONVOCATIION à la première réunion du Conseil d'établissement

LIEU : École internationale SECONDAIRE, salon du personnel

DATE : Mercredi le 28 septembre 2015

HEURE: De 19h à 21h30

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)

Le quorum est constaté.

Tour de table - quorum

Julie Duchesne - directrice, ÉIM

Nathalie Bertrand - directrice adjointe ÉIMS

Julien Langlois – directeur adjoint par intérim ÉIMP

Danya Vidal - enseignante ÉIMP

Julie Langevin – enseignante ÉIMP

Robert Desalliers - technicien au SDG

Marie Claude Roy – responsable de l'engagement communautaire - ÉIMS

Luce Desranleau - bibliothécaire ÉIMS (absente)

Annie Girard – enseignante ÉIMS

Élie Dagenais- enseignant ÉIMS (absent)

Claudie Lévesque - parent ÉIMP, déléguée au comité de parents CSDM

Julie Brosseau - parent ÉIMP

Christophe Cambon - parent ÉIMP, substitut au comité de parents CSDM

Mario Dubé - parent ÉIMP (absent)

Geneviève Janveau - parent ÉIMS

Elizabeth Reeve - parent ÉIMS

Isabelle Dumas – parent ÉIMS

Benoit Frenette – parent ÉIMS

Charlotte Benoit - représentante des élèves ÉIMS

Miriana Pointel-Abeto - représentante des élèves ÉIMS

2. Mot de la présidente et de la direction, présentation de chacun des membres (15 min)

La présidente souhaite la bienvenue aux membres, de même que la direction. Un tour de table est effectué afin que chaque personne se présente et précise comment elle ou il voit son rôle pour la prochaine année.

Outre les grands enjeux touchant les élèves, la question de la durée et du nombre des rencontres préoccupent plusieurs membres. La présidente explique la particularité de notre école à l'effet que l'on doit traiter le double de sujet, soit ceux visant le primaire ET le secondaire, au cours du même nombre de rencontre que les autres CÉ qui n'ont qu'à discuter de question ne visant qu'un ordre d'enseignement. Au surplus, au cours des dernières années, la CSDM semble vouloir nous «occuper» à traiter de grands enjeux que d'autres écoles n'ont pas à traiter (ex. le déménagement du secondaire, la disparition d'un des 2 volets de notre projet particulier, la survie même de notre projet particulier, etc.).

Tous conviennent qu'un effort particulier devra être apporté par tous cette année et que les points ne visant pas les élèves ou ne requérant pas de vote seront traités en dernier.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min)**

Propose	Mme Janveau
Appuie	Mme Dumas

A.U. sans modifications.

4. **Période réservée au public (10 min)**

Madame Dominique Sorel, parent de l'école primaire, sollicite l'appui du Conseil d'établissement en tant que membre du Comité Bon voisinage Turcot – NDG/Westmount, pour demander des mesures supplémentaires afin de diminuer les problématiques de circulation engendrées par les travaux de l'échangeur Turcot. Les membres du CÉ sont favorables à cet appui. Un Comité de travail sera créé et une lettre d'appui envoyée.

5. **Secrétariat et gardien du temps (5 min)**

Il est suggéré de prendre les notes à tour de rôle pour compléter le procès-verbal dont les modalités seront précisées lors d'une prochaine rencontre. Pour la rencontre du 28 septembre, le secrétariat est comblé par Mme Benoit. À la prochaine réunion, une autre personne pourrait se porter volontaire. La direction a mis à la disposition de la secrétaire un ordinateur portable afin de pouvoir prendre les notes séance tenante. La tâche de gardienne du temps revient à Mme Brosseau.

6. **Lecture et adoption du procès-verbal des séances de juin 2016 (5 min)**

Propose	Mme Dumas
Appuie	M. Cambon

A.U. sans modifications.

7. **Fonctions et pouvoirs du CÉ (5 min)**

Le rôle du CÉ est de traiter des questions larges concernant plusieurs individus. Si une question concerne une seule personne ou un groupe très restreint de personnes, une rencontre avec la direction est plus appropriée. Compte tenu du temps qui nous est alloué, il est important de se concentrer sur les points prioritaires.

8. **Règles de régie interne (5 min)**

Les règles de régie interne ont été retravaillées au fil des années. La présidente propose une modification du point 18 de la page 8 à l'effet d'accorder 15 minutes plutôt que 10 à la période réservée au public. Il est décidé que le point du public est maintenu à 10 minutes, quitte à ajouter quelques minutes de plus avec l'accord du CÉ. Si l'objet de la visite est connu à l'avance, il serait possible d'inscrire le point à l'ordre du jour pour une prochaine rencontre. Mme Lévesque propose de reporter la modification du point 8.3 (le secrétariat) au moment où le CÉ aura déterminé les modalités.

9. **Élection de la présidence et de la vice-présidence au Conseil d'établissement (10 min)**

La Présidente sortante informe les membres qu'elle ne souhaite pas poursuivre son mandat cette année en raison de contraintes à son horaire qui l'empêcheront de remplir adéquatement cette tâche cette année.

Seuls les membres parents peuvent occuper cette fonction et aucun ne manifeste son intérêt. Puisque les parents hésitent à accepter la présidence, un membre demande s'il est possible d'élire 2 vice-présidents plutôt qu'un président et un vice-président.

Cette alternative n'est pas possible selon la Loi sur l'instruction publique. Considérant la charge de travail particulière que représentera la présidence cette année, il est discuté de la possibilité de déléguer certains dossiers à d'autres membres du C.É.

Présidence : M Cambon propose Lévesque considérant que malgré ses contraintes, elle connaît les dossiers et a déjà établi un réseau de contacts auprès de la CSDM.

Vice-présidence : Mme Lévesque propose Mme Dumas pour les mêmes motifs.

Les deux acceptent et sont élues par acclamation. Des «porteurs de dossiers» seront donc désignés officiellement à la prochaine rencontre.

10. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt (2 min)

Les membres doivent signaler au début de chaque rencontre si un conflit d'intérêt pourrait interférer lors de la prise de décision. Le formulaire à signer est déposé. Aucun conflit d'intérêt déclaré pour cette réunion.

11. Calendrier des rencontres 2016-2017 (10 min)

Les réunions sont déterminées jusqu'en janvier. Mme Bertrand propose l'envoi d'un *Doodle* par courriel afin de déterminer les dates de février à juin.

12. Budget de fonctionnement et de perfectionnement du Conseil d'établissement (5 min)

Le C.É. a un budget de 400\$ annuel dédié au fonctionnement et au perfectionnement du C.É. Ce budget n'est pas transférable. Il serait possible d'utiliser le budget de fonctionnement pour couvrir des frais de secrétariat, si nécessaire.

DÉCISION

13. Activités éducatives, culturelles ou sportives (20 min)

13.1 Service de garde

- Dépôt de la planification annuelle des journées pédagogiques. Les feuilles de sorties pour l'année se retrouvent déjà dans l'agenda des élèves. L'an prochain, la planification devrait être soumise au CÉ en juin avant l'impression des agendas pour l'année suivante. Cette nouvelle façon de faire est toutefois accueillie très positivement.
- Un membre souligne une erreur : modification du prix total du mardi 21 février à 9,00\$.
- Il est proposé d'afficher le tableau des sorties du service de garde sur le site web.

Propose	M. Cambon
Appuie	Mme Roy

13.2 ÉIM primaire

- Parascolaire (point non traité).
- M. Langlois dépose la planification annuelle des sorties par niveau. La présidente demande s'il est possible de prévoir des sorties ou activités en lien avec chaque module pour chacun des niveaux pour les prochaines années.

Mme Duchesne précise que les sorties ne sont pas obligatoires en lien avec les modules IB. Une enseignante mentionne que certains enseignants planifient des films, des visites en classe et autres activités non écrites dans le tableau actuellement. De plus, certains modules de recherche sont en reconstruction, ce qui peut expliquer le nombre de sorties a diminué pour certains niveaux cette année. M. Langlois précise que les 2 enseignantes de 1^{ère} année sont nouvelles et il faut apprendre le fonctionnement des sorties pour en ajouter. Un parent propose de garder en tête que les activités en classe sont intéressantes.

Un membre demande qu'un effort particulier soit apporté à l'impression de tous les documents en **recto-verso** afin de préserver l'environnement.

Les élèves de 6^{ième} année sont déjà allés au musée Grévin, sortie approuvée par Mme Lévesque puisqu'elle avait lieu avant le CÉ.

Propose	M. Cambon
Appuie	Mme Langevin

Au sujet de l'organisation de camps au primaire, la présidente souligne l'implication des enseignants et félicite les membres du personnel qui les proposent et comprend ceux qui ne le peuvent pas.

Une enseignante explique que les camps doivent être réservés un an à l'avance, ce qui explique que certains niveaux n'aient pas de camp cette année, comme les élèves de troisième année. La présidente voudrait que l'on porte une attention particulière pour ne pas qu'une même cohorte n'ait pas d'activités ou de camp durant plusieurs années. Elle souligne que la facture totale des maternelles (sorties et camps) est plus élevée et que pour certaines familles, cette facture peut être difficile à payer. Des moyens d'accommoder ces familles déjà en places sont mentionnés par la direction.

Propose	Mme Roy
Appuie	Mme Janveau

13.3 ÉIM secondaire

Mme Bertrand dépose le tableau des sorties. Une élève demande si les foyers 301 et 302 pourraient aller aussi au théâtre. La direction mentionne que chaque enseignant décide de faire des sorties ou non. Il n'est pas possible d'imposer cette décision. Une élève demande si plus d'élèves pourraient aller en voyage à New York. La direction répond que le voyage est de nature parascolaire et qu'il est complexe de voyager en grand nombre.

Propose	Mme Brosseau
Appuie	Mme Reeve

14. Levées de fonds (5 min)

- Magasin du Monde
Une coopérative sera mise en place cette année. Des produits du magasin du monde seront vendus. La moitié des profits sera versée à OXFAM et l'autre moitié à l'école.
Des élèves organisent un comité Unicef-Amnistie Internationale et pourraient faire des levées de fonds ponctuelles. Une élève veut effectuer une levée de fond pour la Fondation Québécoise du cancer.

Propose	Mr Cambon
Appuie	Mr Frenette

- Les activités de financement des élèves de la 5^e secondaire pour le bal sont présentées : vente de fromage, casse-croûte lors des examen d'entrée, des portes ouvertes et des matchs d'improvisation, vente des billets du Grand spectacle, vente des becs de Saint-Valentin, les deux danses du 8 décembre et du 9 février, emballage dans un supermarché, vente de coton ouatés (chandails à capuchons) finissants et vente de pain de la boulangerie St-Méthode (profit de + ou - 1,50\$ par pain).

Propose	Mr Cambon
Appuie	Mr Frenette

15. Approbation de l'utilisation des locaux de : (3 min)

- 15.1 L'ÉIM-Primaire
- 15.2 L'ÉIM-Secondaire

Aucune demande soumise.

CONSULTATION/ DISCUSSION

16. Plan triennal (30 min)

Le contexte du Plan triennal est expliqué par la direction. En lien avec le manque d'espace pour les élèves du primaire du quartier Westmount, la Commission scolaire propose qu'une analyse soit effectuée pour voir la faisabilité de déménager l'ÉIMS pour qu'elle cohabite avec l'école Honoré-Mercier dans Ville-Émard. Cette école ne comporte que 496 élèves pour sa capacité de 1500. Le CÉ devra se prononcer avant le 4 novembre à savoir s'il est favorable à l'analyse de la possibilité de cohabitation avec Honoré-Mercier.

La présidente souhaite consulter les parents avant de prendre position. Elle précise qu'on lui a mentionné que l'école primaire St-Léon effectuerait des pressions pour obtenir notre bâtiment. Il est demandé que la CSDM fournisse des informations officielles à ce sujet. Le comité de parents annoncé lors de l'Assemblée générale du 7 septembre devrait être convoqué avant le prochain CÉ pour donner un avis élargi. M. Frenette et Mme Duchesne s'occupent de réunir les parents qui ont donné leur nom.

La réunion se termine à 10h50. Les points suivants seront reportés à la prochaine rencontre.

17. Projet éducatif (2 min)

INFORMATION

18. Renouvellement du statut de l'école (juin 2017) (2 min)

19. Communication et collaboration avec les différentes instances (p.ex. OPP, Fondation, Comité de parents CSDM, etc.) (5 min)

19. Admission à l'ÉIMP et à l'ÉIMS : règles CSDM et critères locaux (10 min)

20. Budget (surplus et déficit année financière 2015-2016) (5 min)

21. Portes ouvertes à l'ÉIM- primaire et secondaire (5 min)

22. Conseil étudiant (10 min)

23. Code vestimentaire – constats lors de la rentrée (5 min)

VARIA (5 min)

23. Accès à l'ordre du jour et aux procès-verbaux

24. Correspondance

25. Date de la prochaine rencontre

26. Levée de la séance

N.B. : Afin d'assurer le quorum, veuillez communiquer toute absence par courriel à la direction à l'adresse suivante : duchesnej@csgdm.qc.ca

Julie Duchesne,
Directrice
École internationale de Montréal